

Nom du réservataire:

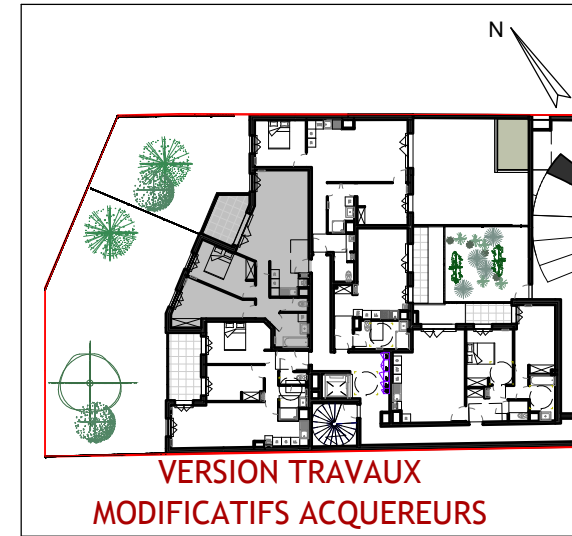
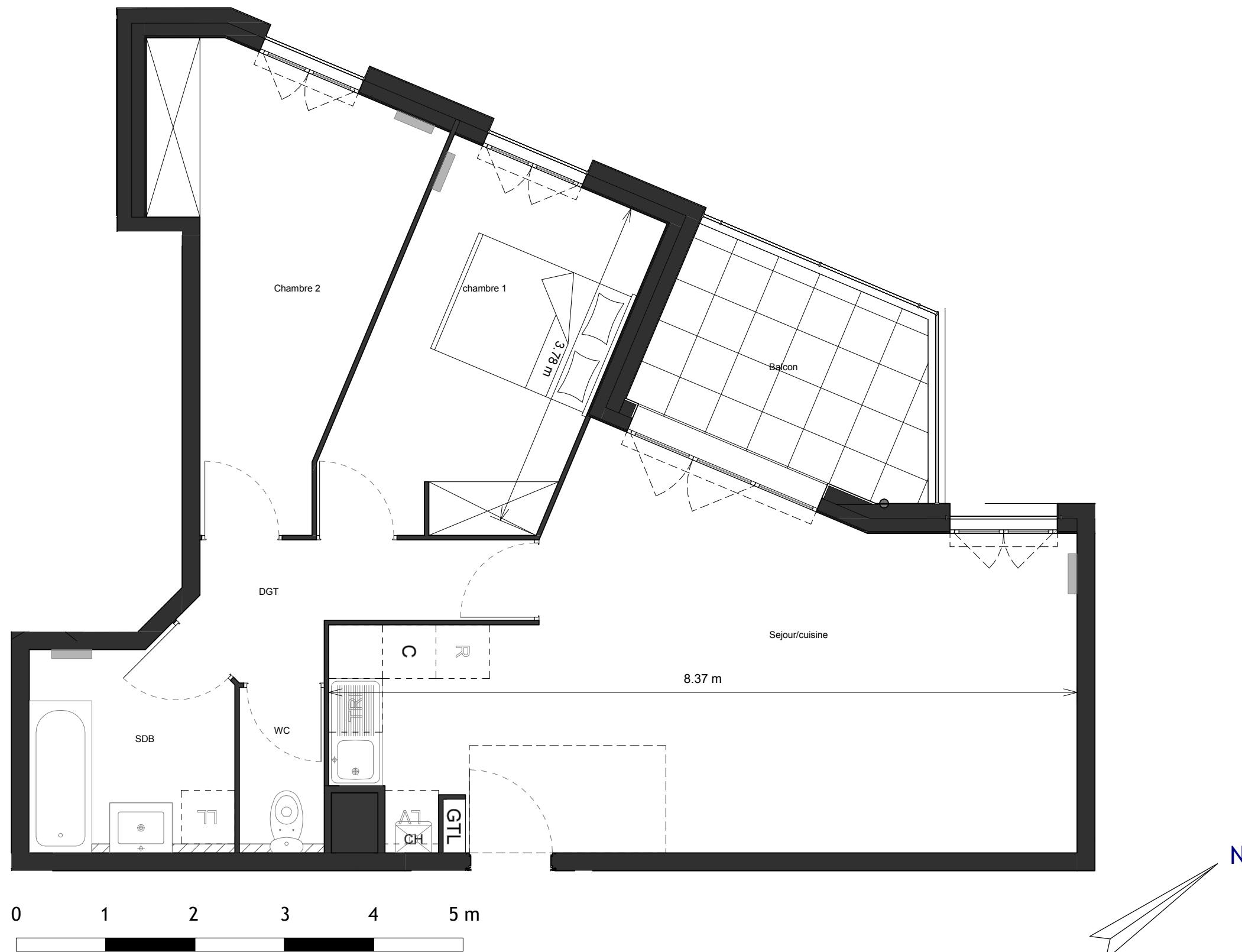
Date:

Visa réservataire:

Visa réservant:

T3  
Appartement n° B21  
CONSTRUCTION - RDJ+1

LE BELLEVUE



VERSION TRAVAUX  
MODIFICATIFS ACQUEREURS

REALISATION  
**SVM**  
PROMOTION  
IMMOBILIERE

T3 B21

chambre 1	10.99 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.34 m <sup>2</sup>
DGT	4.32 m <sup>2</sup>
SDB	5.24 m <sup>2</sup>
Sejour/cuisine	29.37 m <sup>2</sup>
WC	1.76 m <sup>2</sup>
63.02 m <sup>2</sup>	

Balcon	6.77 m <sup>2</sup>
6.77 m <sup>2</sup>	

PHASE MARCHÉ

Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base des plans du permis de construire, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous plafonds indiquées sont approximatives. Les surfaces et les hauteurs sous-plafonds indiquées sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, faux plafonds, gaines, sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. Des modifications mineures ou des aménagements nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportées sur les plans. La surface habitable, comprend les placards, les WC et la salle de bains. Les cercles en pointillés signalent le respect des normes pour les personnes à mobilité réduite. Les appareils électroménagers sont représentés à titre indicatif et ne sont pas fournis/ LL = lave linge / R = réfrigérateur / C = plaques et four / OM = ordures ménagères